

avec Sir William Howe, à New-York, afin de séparer les colonies du sud d'avec celles de l'est.

15. Comme le général américain Thompson marchait sur les Trois-Rivières pour s'en rendre maître, il fut rencontré, le 8 juin, par le brigadier Fraser; après un combat meurtrier, le général Thompson fut fait prisonnier avec le colonel Irwin et 200 des siens. Le reste prit la fuite.

16. Le général Burgoyne s'avança jusqu'à Sorel, et continua de poursuivre les Américains. Ces derniers se voyant pressés, se replièrent successivement sur Saint-Frédéric et Carillon, après avoir brûlé les forts Chambly et Saint-Jean.

17. Le 13 octobre, une flottille anglaise, sur le lac Champlain, commandée par le capitaine Pringle, attaqua la flottille américaine sous les batteries de Saint-Frédéric. Quatre des bâtiments américains s'échappèrent, un cinquième amena pavillon, et le général Arnold, après avoir fait échouer les onze qui restaient, y met le feu, fit sauter le fort, et se retira à Carillon.

18. Au printemps de 1777, le général Burgoyne envahit la Nouvelle-York, à la tête de 9000 hommes; mais, après quelques succès sur le lac Champlain, il fut battu à Bennington et dans le voisinage d'Albany. Après ces deux revers, il se fit forcer de retraiter jusque sur les hauteurs de Saratoga, où il fut bientôt complètement cerné par des forces supérieures, et obligé de poser les armes, le 16 octobre, avec les 5800 hommes qui lui restaient. Ainsi finit l'expédition du général Burgoyne, et sur laquelle l'Angleterre avait fondé les plus belles espérances.

19. Pendant ce temps-là, le gouverneur Carleton convoquait de nouveau le Conseil législatif, qui n'avait pu se réunir l'année précédente. Les plus importantes mesures adoptées alors par cette Chambre avaient rapport à l'administration judiciaire et à la milice. Mais les ordonnances sur cette dernière renfermaient des dispositions tyranniques, qui excitèrent un grand mécontentement parmi le peuple, et firent mal augurer de l'avenir.

20. Blessé de la préférence donnée au général Burgoyne, le général Carleton avait demandé son rappel, et le général Haldimand, suisse de naissance, venaît le remplacer dans le gouvernement du Canada, en juillet 1778.

21. Haldimand gouverna par le despotisme et la terreur. Sous lui, les corvées redoublèrent et devinrent un fléau pour les campagnes. Attribuant à l'esprit de révolte les plaintes qui s'élevaient de toutes parts, il n'en sévissait qu'avec plus de rigueur, faisant emprisonner les citoyens par centaines, sans distinguer l'innocent d'avec le coupable. Il devint en peu de temps odieux à tout le pays.

22. Aidé de la France, qui s'était déclarée en sa faveur, le Congrès américain tenait tête avec succès aux armées anglaises.

23. Aidé de la France, qui s'était déclarée en sa faveur, le Congrès américain tenait tête avec succès aux armées anglaises.

23. Les succès de la campagne de 1778 furent partagés; mais ceux de l'année suivante furent, en somme, favorables aux Américains.

Vers ce même temps, l'Irlande devenait menaçante. L'Espagne, entraînée par la France, se déclarait pour les Américains. Ceux-ci venaient de recevoir un secours de 6000 soldats français commandés par le comte de Rochambeau.

24. En 1781, les armées anglaises dans les colonies insurgées, furent successivement battues à Cowpens, Guildford et Eutaw-springs. Après cette dernière bataille, lord Cornwallis, ayant réuni toute ses forces, se fortifia dans Yorktown; mais il fut bientôt assiégé par l'armée de Washington et un corps français sous les ordres du marquis de Lafayette; il fut obligé, le 19 octobre de mettre bas les armes. Cette dernière victoire assura définitivement l'indépendance des Etats-Unis.

25. Pendant que le Canada gémissait sous le despotisme du gouverneur et de son conseil, l'Angleterre le dépeupillait à

l'extérieur par le traité du 3 septembre 1783, en cédant aux Américains tout ce qui en avait été impolitiquement détaché après la conquête. Par ce traité, l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis.

26. En 1784, la population de la province de Québec était d'environ 113,012 âmes.

27. Après le rappel du général Haldimand, en 1785, le poste de gouverneur fut confié au lieutenant-gouverneur Hamilton, qui fut lui-même remplacé, l'année suivante, par le colonel Hope.

Ce fut pendant l'administration de Hamilton que fut introduit dans le pays l'acte de l'*Habeas-Corpus* (1).

28. Au colonel Hope succéda le général Carleton, en qualité de gouverneur-général des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il vint d'être élevé à la pairie sous le nom de lord Dorchester. Il arriva à Québec le 21 octobre 1786.

29. Un mouvement s'opérait alors chez la population franco-canadienne; celle-ci sollicitait avec instance, du Parlement impérial, la réforme de ses institutions politiques. Lord Dorchester chargea le Conseil législatif de s'enquérir de l'administration judiciaire, de la milice, du commerce, de la police et de l'éducation.

30. En 1791, le Parlement impérial prit en considération les requêtes des partisans du gouvernement représentatif. L'acte impérial qui institua ce gouvernement, séparait le pays en deux provinces: l'une, nommée Haut-Canada; l'autre Bas-Canada. Cette loi établissait une chambre élective dans chaque province. Le Conseil législatif, pour le Bas-Canada, était composé de 15 membres, nommés par la couronne; et l'Assemblée législative, de 50, élus par le peuple.

Depuis 1760, le Canada se trouvait à son quatrième gouvernement, savoir: loi martiale, de 1760 à 1764; gouvernement militaire, de 1764 à 1774; gouvernement civil et absolu, de 1774 à 1791; et, enfin, gouvernement représentatif, à partir de cette époque.

31. La population du Canada, en 1791, était d'environ 135,000 âmes; et, sur ce chiffre, la population anglo-canadienne n'entraînait que pour 15000 à peu près, dont 10000 pour le Haut-Canada.

DEUXIÈME ÉPOQUE

DE L'ACTE CONSTITUTIONNEL A L'UNION DES PROVINCES (1791-1840)

CHAPITRE PREMIER.

De l'Acte constitutionnel, à l'administration de Sir George Prévost, (1791-1811).

SOMMAIRE.

1. Inauguration de la constitution de 1791.—2. Débats parlementaires.—3. Question de l'Éducation.—4. 5. Chambre du Haut-Canada.—7. 8. Retour de lord Dorchester; nouveau Conseil exécutif.—9. 10. Le gouverneur Prescott.—11. Premiers champions de la liberté de la presse.—12. Arrivée du gouverneur Craig.—13. Responsabilité du ministère.—14. 16. Persécution politique.—Fermé de Mgr. Plessis.

1. La nouvelle Constitution fut mise en vigueur le 26 décembre 1791. Les élections, pour le Bas-Canada, se firent en juin 1792. Sur cinquante membres, les Canadiens élurent seize Anglais, afin de montrer, par cet acte de confiance, leur vif désir de voir régner la concorde.

2. Toute la reconnaissance des Anglais pour cet acte de générosité, fut de proposer, à l'ouverture des Chambres, le 17 décembre 1792, la nomination d'un président anglais, et l'abolition de la langue française. Ces deux propositions furent rejetées, et M. Panet fut élu président. Alors il fut décidé, contre le vote de tous les Anglais, que les procédés de la Chambre seraient écrits et publiés dans les deux langues. Pendant une partie de la session, les Chambres s'occupèrent de l'importante question de l'Éducation.

(1) En vertu de cette loi, un prisonnier a le droit, en certains cas, de se faire élargir moyennant caution.

26. Quelle était la population de la province, en 1784?—27. A qui fut confiée l'administration, après le rappel du général Haldimand?—28. Qui succéda au colonel Hope?—29. Quel mouvement s'opérait chez la population canadienne? Que fit lord Dorchester?—30. Quand le Parlement impérial prit-il en considération les requêtes des partisans du gouvernement représentatif?

31. Quelle était la population du Canada, en 1791?

1. Quand la nouvelle constitution fut-elle mise en vigueur? Quand les élections se firent-elles dans le Canada?

2. Quelle reconnaissance les Anglais montrèrent-ils aux Canadiens, pour cet acte de générosité? Que décida la Chambre? De quelle im-